

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association canadienne de caution annonce la nomination Aaron Cantor au poste de Directeur régional - Ontario et Canada atlantique

Le 17 août 2023 - Mississauga, ON - L'Association canadienne de caution (ACC) est heureuse d'annoncer la nomination d'Aaron Cantor au poste de Directeur régional pour l'Ontario et de Canada atlantique, à compter du 8 août 2023.

M. Cantor est un leader accompli et visionnaire ayant un parcours distingué dans les relations avec les parties prenantes gouvernementales, la gestion à but non lucratif et le leadership associatif. Il apporte à ce rôle une expérience de 25 ans dans la mise en œuvre d'initiatives transformatrices, y compris la capacité à forger des partenariats solides et à favoriser l'engagement des parties prenantes, ce qui, dans ses fonctions précédentes, a conduit à une excellence accrue des services dans les domaines de l'éducation des adultes, des soins de santé, du gouvernement provincial et des associations commerciales.



Auparavant, M. Cantor a occupé des rôles clés, notamment en tant qu'analyste principal au service de deux ministères provinciaux, en tant qu'ancien directeur exécutif d'Hémophilie Ontario et en tant que directeur exécutif de Darchei Noam, un centre culturel et éducatif prospère. Plus récemment, il a été gestionnaire au Conseil canadien pour les affaires autochtones (CCAA), où son sens des affaires et son esprit entrepreneurial ont été mis à profit dans l'exécution du Programme canadien d'adoption numérique et d'autres initiatives de subventions. Son engagement à répondre aux besoins commerciaux des entrepreneurs des Premières Nations, des Métis et des Inuits a eu un impact profond sur les entreprises autochtones à travers le Canada. M. Cantor a également d'autres réalisations remarquables à son actif, notamment Directeur de l'Expérience d'apprentissage East York, Président du conseil et Président d'*Essential Skills Ontario* (anciennement l'OLC), et Directeur des opérations internationales de l'Initiative jeunesse et philanthropie.

Dans ce nouveau rôle créé en tant que Directeur régional de l'ACC pour l'Ontario et le Canada atlantique, M. Cantor sera chargé d'étendre l'utilisation des produits de caution parmi les acheteurs de construction et autres utilisateurs de caution dans l'Ontario et les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) en promouvant les intérêts de l'industrie de la caution auprès des organismes publics et d'autres parties prenantes. Il collaborera avec les comités régionaux de l'Ontario et de l'Atlantique, le Comité de caution commerciale de la région de l'Ontario et le personnel du siège social pour collaborer avec les autorités locales, tant dans le secteur public que privé, afin de promouvoir l'utilisation des cautions et d'améliorer l'image de notre industrie sur ce marché clé.

###

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Nous sommes très enthousiastes d'accueillir Aaron au sein de notre équipe dans ce rôle nouvellement créé », a déclaré Steven D. Ness, président et chef des opérations, lors de l'annonce de sa nomination. « Il rejoint l'association à un moment opportun alors que nous lançons notre prochain plan stratégique quinquennal, et ses contributions à ce rôle nous aideront à étendre notre impact en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ce qui bénéficiera grandement à notre industrie », a-t-il ajouté.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :

Sharon Clark-Koufis

Directrice des opérations, des services aux membres et aux intervenants

Association canadienne de caution

T: (905) 677-1353 poste 202

C: (647) 973-8722

C: sclark@suretycanada.com

Au sujet de l'Association canadienne de caution :

L'Association canadienne de caution (ACC) est l'association nationale commerciale qui représente les intérêts de l'industrie des cautions partout au Canada. Ses membres sont des entreprises de cautionnements, des réassureurs de caution, des courtiers d'assurance et de cautionnements et d'autres organisations qui offrent des services complémentaires à l'industrie du cautionnement.

Bien que la plus grande part des recettes sous forme de primes de l'industrie du cautionnement provienne de cautionnements de bonne exécution, l'ACC représente aussi les intérêts d'organisations se spécialisant dans les cautionnements commerciaux ou non-contractuels. L'ACC ne représente pas ou ne défend pas les intérêts de l'industrie des cautionnements de loyauté.

Depuis sa formation en 1992, l'ACC est devenue une source fiable pour les acheteurs de services de construction, les professionnels du design, les entrepreneurs, les fournisseurs et les autres intervenants de l'industrie de la construction et des milieux d'affaires. En consultation avec l'industrie de la construction, l'ACC a mis au point ses propres formulaires de cautionnement pour répondre aux besoins de cette industrie.

L'ACC et ses membres tiennent des rencontres périodiques avec les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et d'autres organisations pour les initier au processus d'élaboration des cautionnements. L'ACC surveille également les projets de loi débattus dans les législatures du pays ayant des répercussions sur ses membres et cherche à promouvoir les intérêts des cautions auprès des législateurs et des fonctionnaires.